

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Leclanché conclut son assemblée générale 2024

- *Les actionnaires ont approuvé la conversion de CHF 84,7 millions de dettes en actions de la société. Cette initiative augmente de manière significative les réserves de capital de la société, renforçant son bilan et soulignant son engagement en faveur d'une croissance soutenue et d'une position de leader sur le marché.*
- *Les actionnaires ont en outre approuvé une augmentation du capital conditionnel et l'introduction d'une bande de capital.*

YVERDON-LES-BAINS, Suisse, le 27 juin 2024 - [Leclanché SA](#), l'un des principaux fabricants mondiaux de batteries industrielles lourdes, a annoncé les décisions prises par les actionnaires de la société sur les propositions du conseil d'administration lors de son assemblée générale annuelle 2024 (AGA) qui s'est tenue aujourd'hui à EXPLORIT, Y-Parc, Avenue des Découvertes 1, 1400 Yverdon-les-Bains, Suisse.

Les actionnaires ont approuvé une proposition du conseil d'administration visant à convertir la dette existante de CHF 84'670'025.30 due à SEF-Lux¹ et à d'autres partenaires d'investissement en capital par le biais d'une augmentation de capital ordinaire. Cette restructuration vise à renforcer le bilan de Leclanché et à augmenter sa base de capital, en positionnant stratégiquement la société pour tirer parti des opportunités dans le secteur à forte croissance de l'e-mobilité.

La proposition du Conseil d'administration d'augmenter le capital-actions de la société d'un montant de CHF 18'768'578.90, pour le porter de CHF 58'611'476.90 à CHF 77'380'055.80 par le biais de deux augmentations de capital ordinaires, a été approuvée.

Les cinq membres du Conseil d'administration, M. Lex Bentner, M. Abdallah Chatila, M. Marc Lepièce, M. Christophe Manset et M. Ali Sherwani ont été réélus. M. Lex Bentner a été réélu en tant que président du conseil d'administration. Les membres du comité de nomination et de rémunération, M. Marc Lepièce et M. Christophe Manset ont été réélus et M. Lex Bentner a été élu.

Les actionnaires ont approuvé le montant global maximum de la rémunération du comité exécutif à CHF 2 350 000,00, pour l'exercice 2025. Ce montant reste inchangé pour l'exercice 2024.

¹ SEF-LUX désigne : Strategic Equity Fund SCA SICAV RAIF - Renewable Energy, AM Investment S.C.A. SICAV - RAIF - Global Growth Sub-Fund, et Strategic Yield Fund S.C.A., qui sont collectivement les principaux actionnaires de Leclanché, ci-après dénommés "SEF-Lux". Strategic Equity Fund SCA SICAV RAIF - E Money Strategies (EMS) et Strategic Equity Fund SCA SICAV RAIF - Multi Asset Strategy fusionnés dans Strategic Equity Fund SICAV RAIF au 31 mars 2023. Golden Partner Private Equity FOF a fusionné avec Strategic Equity Fund SICAV RAIF à partir du 30 novembre 2023. AM Investment S.C.A. SICAV - FIS - R&D Sub-Fund, AM Investment S.C.A. SICAV - FIS - Liquid Assets Sub-Fund et AM Investment S.C.A. SICAV - FIS - Illiquid Assets ont fusionné en un seul compartiment AM Investment S.C.A. SICAV - RAIF - Global Growth Sub-Fund à partir du 30 novembre 2023 Pure Capital S.A. étant l'ayant droit économique selon la plateforme de reporting de l'Instance de publicité de SIX Exchange Regulation AG - Date de publication de la notification la plus récente : 26 octobre 2023.

COMMUNIQUÉ AD HOC



Lex Bentner, président du conseil d'administration de Leclanché, a déclaré : *"Nous sommes satisfaits des résultats de notre assemblée générale annuelle 2024 et du soutien de nos actionnaires, y compris l'augmentation de capital. L'approbation de la conversion de CHF 84,7 millions de dettes en actions marque une étape cruciale dans le renforcement de notre bilan et nous place en bonne position pour notre croissance future. Nos initiatives stratégiques dans les domaines de l'e-mobilité, des batteries stationnaires et des batteries spécialisées gagnent en importance, avec des projets gagnés et des avancées technologiques notables. Alors que Leclanché continue d'innover et de se développer, la société reste engagée à fournir des solutions énergétiques durables qui répondent aux besoins évolutifs des clients et génèrent de la valeur à long terme pour nos parties prenantes."*

Pour plus d'informations, écrivez à info@leclanche.com ou visitez www.leclanche.com.

###



www.leclanche.com

Leclanché SA
Avenue des Découvertes 14C • CH-1400 Yverdon-les-Bains • Suisse
+41 (0)24 424 65 00 • www.leclanche.com



COMMUNIQUÉ AD HOC



A propos de Leclanché

Leclanché est un fournisseur leader mondial de solutions de stockage d'énergie à faible empreinte carbone basées sur la technologie des cellules lithium-ion. Fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains, en Suisse, l'histoire et l'héritage de Leclanché sont ancrés dans l'innovation en matière de batteries et de stockage d'énergie. La culture suisse de précision et de qualité de l'entreprise, ainsi que ses installations de production en Allemagne, font de Leclanché le partenaire de choix des entreprises qui recherchent les meilleures performances en matière de batteries et qui sont à l'origine de changements positifs dans la manière dont l'énergie est produite, distribuée et consommée dans le monde entier. Leclanché est organisé en trois unités d'affaires : solutions de stockage d'énergie, solutions d'e-mobilité et systèmes de batteries spécialisés. La société emploie actuellement plus de 350 personnes avec des bureaux de représentation dans huit pays à travers le monde. Leclanché est cotée à la bourse suisse (SIX : LECN). SIX Swiss Exchange : ticker symbol LECN | ISIN CH 011 030 311 9

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives aux activités de Leclanché, qui peuvent être identifiées par une terminologie telle que " stratégique ", " propose ", " introduire ", " sera ", " planifié ", " attendu ", " engagement ", " s'attend ", " fixer ", " préparer ", " plans ", " estimations ", " vise ", " serait ", " potentiel ", " en attente ", " estimé ", " proposition ", ou des expressions similaires, ou par des discussions exprimées ou implicites concernant la montée en puissance de la capacité de production de Leclanché, les applications potentielles des produits existants, ou concernant les revenus potentiels futurs de ces produits, ou les ventes ou revenus potentiels futurs de Leclanché ou de l'une de ses unités d'affaires. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive à ces déclarations. De telles déclarations prospectives reflètent le point de vue actuel de Leclanché concernant des événements futurs et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et les résultats futurs, les performances ou les réalisations exprimées ou sous-entendues par de telles déclarations. Il n'y a aucune garantie que les produits de Leclanché atteindront des niveaux de revenus particuliers. Il n'y a pas non plus de garantie que Leclanché, ou l'une des unités d'affaires, atteindra des résultats financiers particuliers.

Contacts

Contacts médias :

Suisse / Europe :

Thierry Meyer

T : +41 (0) 79 785 35 81

E-mail : tme@dynamicsgroup.ch

Allemagne :

Christoph Miller

T : +49 (0) 711 947 670

E-mail : leclanche@sympra.de

Contact investisseurs :

Pasquale Foglia / Pierre Blanc

T : +41 (0) 24 424 65 00

E-mail : invest.leclanche@leclanche.com



www.leclanche.com

Leclanché SA
Avenue des Découvertes 14C • CH-1400 Yverdon-les-Bains • Suisse
+41 (0)24 424 65 00 • www.leclanche.com

